



## Le mot du Maire

Voilà maintenant cinq mois que notre village a été touché par la catastrophe. Mon conseil municipal et moi-même œuvrons sans relâche pour répondre aux attentes de tous et rebâtir Saint-Béat. La tâche est extrêmement ardue mais j'assumerai mes responsabilités jusqu'au bout de mon mandat. L'union sacrée du village est toujours présente et c'est ce qui me motive au quotidien dans ces moments très difficiles. Les forces vives qui se sont constituées, notamment autour de l'Association Sauvons Saint-Béat et du Collectif Sortir de l'Eau, témoignent de cette volonté. Leur action est primordiale pour notre cité. Ils se dépensent sans compter et je les en remercie.

Les suites des inondations du 18 juin 2013 doivent nous donner l'occasion de repenser notre village notamment dans la perspective de la déviation. Ce futur doit s'appuyer sur les fondations du passé. Le potentiel du patrimoine de notre cité doit être utilisé comme levier pour relancer l'économie locale.

Dans ce mini-bulletin, je souhaite vous communiquer des informations que je pense être urgentes et importantes.

## Aides sociales

Afin de faire face au surcroît de travail généré par les inondations, des recrutements temporairement ont eu lieu. Edyta Matejko est chargée des problématiques sociales consécutives à cette inondation.

Dès le début de la crise, son rôle a été d'identifier les besoins d'urgence et de diriger les demandeurs vers les différents services sociaux (CAF et assistant social), les associations venues en soutien (Association Sauvons Saint-Béat, Secours Populaire, Secours Catholique...) et les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général).

A ce jour, ces services travaillent toujours activement au sein de notre commune.

Le Secours Catholique tient une permanence au presbytère, tous les jeudis de 9 à 17 heures et un juriste Bertrand Ricard, bénévole de l'association, est présent tous les jeudis après-midi pour aider les commerçants et les particuliers dans leurs différentes démarches envers les assurances.

Le Conseil Général, peut également sous certaines conditions, accorder une aide dont le montant s'élève à 350 euros aux sinistrés. Les demandes sont à déposer auprès de Patrick Kara, assistant social, à la Maison des Solidarités de Cierp-Gaud, renseignements au 05.62.00.98.80.

## Problématiques sanitaires

L'Institut de Veille Sanitaire, agence du Ministère de la Santé, a été mandaté par l'Agence Régionale de Santé pour réaliser une étude sur l'impact sanitaire des inondations de juin 2013. Afin de répondre à cette enquête, un questionnaire a été distribué à tous les habitants de Saint-Béat qui doivent répondre avant le 15 décembre par courrier pré-timbré. Ce questionnaire est totalement anonyme et contribuera à améliorer les dispositifs de prises en charge des personnes touchées par des catastrophes de ce type.

## Taxe d'habitation 2013

Le Centre des Finances indique aux personnes sinistrées qui souhaitent faire une demande de remise gracieuse de la Taxe d'habitation 2013, qu'il n'existe pas d'imprimé type, le redevable doit faire un courrier au Service des Impôts des Particuliers, Place du Pilat, 31800 Saint-Gaudens.

Ce courrier doit exposer le motif de la demande de remise gracieuse de la Taxe d'habitation 2013 et doit être accompagné de l'attestation de la mairie de l'état de reconnaissance de catastrophe naturelle ainsi que d'une attestation ou de tout autre document de l'assurance prouvant le sinistre sur leur bien.

Les dossiers seront étudiés au cas par cas et ne donneront pas droit à exonération totale de la taxe.

## Urbanisme

Nous souhaitons nous appuyer sur la richesse de notre patrimoine pour mettre en valeur notre village et jouer l'atout touristique afin de revitaliser l'économie locale fortement sinistrée par les inondations.

En collaboration avec les services des ABF (architectes des bâtiments de France) et la Fondation du Patrimoine, nous sommes en train d'élaborer un plan d'embellissement du centre historique de Saint-Béat dans lequel il est prévu de donner un nouveau visage à notre cité.

Nous élaborons d'ailleurs avec ces services, un projet pour mettre en valeur les façades des habitations situées tout au long de cette artère avec le soutien des entreprises locales. Pour vous accompagner dans ce projet, la mairie est en train de mettre en place une opération visant à apporter une aide technique et financière à ceux qui souhaitent embellir leurs habitations.

Ainsi, avant de commencer d'éventuels travaux, nous vous proposons de vous adresser à la mairie pour connaître les caractéristiques de ce projet et les aides financières qui peuvent vous être octroyées.

**Pour tous travaux d'urbanisme, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de déposer des demandes en mairie, les services de la DDT se sont engagés à accélérer les procédures pour les dossiers inhérents aux inondations.**

## Nuisances déviation

Lors de la réunion publique du vendredi 27 septembre dernier, vous m'avez, à de nombreuses reprises, alerté sur des nuisances liées à la déviation, notamment des émanations de poussières et les tirs de mine. Courant septembre, suite aux plaintes de certains habitants, j'avais alerté la DREAL pour les informer que les tirs de mine nous inquiétaient. Leurs services ont alors décidé d'installer des capteurs qui ont été posés chez les délégués de quartier.

Monsieur le Sous-préfet a également été informé de tous ces problèmes.

Depuis nous avons également mis en place avec les entreprises, un système de nettoyage régulier des zones impactées.

Si vous avez pu constater des désordres que vous pensez liés à ces travaux, je vous propose d'alerter la mairie où un référant vous indiquera la procédure afin de communiquer ces constats aux services juridiques et de l'Etat.

Vous trouverez dans ce mini-bulletin, des informations communiquées par la préfecture et la DREAL, vous conviant à découvrir le chantier de la déviation lors d'une journée portes ouvertes.

## CIRPAC+ Centre International de Recherche de la Pierre, des Arts et de la Culture +.

Vous êtes nombreux à vous demander ce qu'est le CIRPAC. J'avais prévu de communiquer sur ce concept dans le cadre du bulletin municipal de juin 2013. Les événements en ont décidé autrement. Lors de la réunion publique du mois de septembre, j'ai évoqué rapidement cette dynamique qui prend forme au Moulin des Arts. Il est

notamment de notre volonté de s'appuyer sur les actions réalisées par le CIRPAC+ pour légitimer les orientations futures de la revitalisation du village.

La mairie a mis en place ce concept de développement autour d'axes culturels et patrimoniaux, qui a pris forme avec l'association CIRPAC+. Elle a été fondée en mars 2012 avec à la présidence Pierre Castéran, à la trésorerie Roland Lagacherie et au secrétariat Michel Cazeneuve.

François Xavier Poulaillon, chargé de mission développement culturel et patrimonial est le responsable du CIRPAC.

Cette association bénéficie de financements de collectivités territoriales et d'un fond social européen.

Elle a pour but de développer des activités culturelles professionnelles et patrimoniales liées à la pierre et au marbre. Ces activités ont lieu, entre autre, au Moulin de Saint-Béat que la mairie met à disposition du CIRPAC+.

Sont organisés tout au long de l'année :

- des sessions de travail avec différents partenaires comme l'ENSA (Ecole nationale supérieure de Toulouse), l'ESAP (Ecole supérieure d'Arts des Pyrénées de Tarbes), l'école d'Architecture de Toulouse, master Design et Métiers de l'Université du Mirail à Toulouse, l'association des Compagnons Passants Tailleurs de Pierre et des établissements scolaires du canton;
- des résidences d'artistes;
- des cours de sculpture pour enfants.

Un projet de création d'un centre de développement et de diffusion de la pierre a été initié en septembre 2013. Une étude de faisabilité débutera en février 2014 pour une durée de huit mois avec une structure d'ingénierie : l'Association de développement des Pyrénées par la formation (ADEPFO).

Le but est de mettre en place un centre pluridisciplinaire avec un pôle architecture, un pôle design, un pôle sculpture et un pôle pépinière d'entreprises pour porter des projets dans le secteur de la pierre. Ce centre aurait valeur de centre de formation et développement économique par le suivi d'entreprises.

Afin de partager avec tous cette initiative, des rencontres sont initiées à la fin de chaque session de travail. Elles sont l'occasion de découvrir et de se passionner pour cette belle entreprise qui doit contribuer à terme au développement culturel et économique du secteur.

**Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à François Xavier Poulaillon au 06.30.09.96.50.**

A noter que ce concept bénéficie du soutien fort de l'Etat, des parlementaires du Pays de Comminges, des collectivités et de la société OMG, qui jouent tous un rôle capital dans la mise en œuvre de cet axe majeur de la revitalisation de notre village.

#### **Prochain rendez-vous**

Une exposition du sculpteur Cyril Rouge sera organisée à Benasque dans le cadre des échanges européens Comenius Regio. Cette exposition débutera le 26 décembre jusqu'au 05 janvier, au Palacio de los Condes de Ribagorza. Le vernissage aura lieu le samedi 28 décembre à 19h30.

Une sculpture monumentale en marbre de Saint- Béat réalisée lors d'un workshop en août au Cirpac sera exposée dans une rue de Benasque .

Pour rappel, le projet Comenius Regio s'inscrit dans un projet européen d'échange de territoire à territoire entre Saint-Béat et Benasque. Ces échanges sont à la fois culturel et pédagogique : les mairies en collaboration avec les collèges de ces deux villages pilotent ce projet transfrontalier. De nombreux contacts et actions ont déjà eu lieu. Deux employés de la Mairie sont en charge de la gestion de ce projet, Valérie Navarro et François-Xavier Poulaillon.



## INVITATION

*Je tiens à vous inviter à un pot de l'amitié le dimanche 22 décembre à 18 heures dans le cadre du traditionnel marché de Noël afin de remercier toutes les personnes qui ont apporté une aide à la réhabilitation du village tant pour le domaine public que privé.*

*N'hésitez pas à convier toutes les personnes qui ont fait front à vos côtés dans ces moments difficiles.*